



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-126670>

Département(s) de publication : **89**

Annonce n° **25-126670**

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d Agglomération du Grand Sénonais

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24890033400033

Ville : Sens

Code postal : 89100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 89

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture et livraison de capteurs acoustiques et prestations annexes pour le service de l'eau de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

Code CPV principal - Descripteur principal : 35125100

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet de fournir, livrer et assurer le service apres-vente et la maintenance d'equipements destines à reduire les fuites sur le reseau d'eau potable géré par le service de l'eau de la Communaute d'Agglomeration du Grand Senonais.

Critères d'attribution : Se reporter au règlement de consultation

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le marché a été attribué à SEWERIN 17 RUE AMPERE. BP 21 1 67727 HOERDT CEDEX Montant minimum annuel : 20 000 euros HT Montant maximum annuel : 100 000 euros HT Le marché prend effet à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification par voie dématérialisée via le profil acheteur de la collectivité « Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté » jusqu'au 31 décembre 2025. Il se renouvellera par reconduction tacite au 1er janvier 2026 et prendra fin le 31 décembre 2026 Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.

551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Tribunal Administratif de Dijon 22 rue d'Assas BP 61616 21000 DIJON Tél : 03 80 73 91 00 Télécopie : 03 80 73 39 89 Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : <http://dijon.tribunal-administratif.fr/> En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon DIRECCTE À l'attention du CCIRA de Lyon 3 rue de la Charité, 69268 LYON CEDEX 02 Téléphone : 04 72 77 21 30 Courriel : ccira.lyon.cijap@dgfip.finances.gouv.fr28

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/11/2025